



Semaine 31 Du 26 Juillet au 01 Août 2020

La e-letter est dédié à la mémoire de :
Yaacov Menahem ben Haïm HAZAN, niftar le 08 Av 5776,
Fradji ben David Hacoheh, niftar le 09 Av 5744,

Compte tenu de l'allègement des mesures sanitaires, nous pouvons dorénavant accueillir nos fidèles qui le souhaitent.

Mais attention, le virus est toujours là.

Et il convient de continuer à respecter les gestes barrières, notamment port du masque obligatoire, lavage des mains à l'entrée de la synagogue (mis à votre disposition), et distanciation.

TICHA BÉAV – JEUDI 23 JUILLET 2020

Début du jeûne Mercredi 29 Juillet : 21h33

Fin du jeûne Jeudi 30 Juillet : 22h18

Chabbat Vaéth'hanan

Vendredi 31 Juillet 2020

Entrée Chabbat : 21h12

Min'ha suivi d'Arvith à 19h30

Samedi 01 Août 2020

Cha'harit à 09h30 (Odou)

Haphtara : Gabriel Samuel.

Min'ha à 19h00

Sortie de Chabbat : 22h26

Dimanche 02 Août

Cha'harit à 08h00 (Odou)



LA PARACHA EN BREF

Vaet'hanane - en bref (Deutéronome 3, 23 - 7, 11)

Moïse raconte au peuple comment il a imploré Hachem afin qu'il lui soit permis d'entrer sur la terre d'Israël. Mais Hachem lui a opposé un refus, lui commandant de gravir une montagne pour apercevoir, de son sommet, la Terre Promise.

Continuant sa « répétition de la Torah », Moïse fait le rappel de l'Exode d'Égypte et du Don de la Torah : des événements sans aucun précédent dans l'histoire de l'humanité. Car « un peuple a-t-il jamais entendu la voix d'Hachem parlant au milieu du feu, comme toi tu as entendu... et a survécu ?... A toi, il t'a été montré, pour savoir que l'Éternel est Hachem... Qu'il n'existe rien d'autre que Lui ».

Moïse prédit cependant qu'au cours des générations futures, le peuple s'éloignera de Hachem, qu'il servira des idoles et sera exilé de sa terre, dispersé parmi les nations. Mais alors, ils chercheront Hachem et reviendront au respect de Ses commandements.

La paracha Vaet'hanane contient aussi la répétition des Dix Commandements et les versets du Chéma qui expriment le fondement de la foi juive : l'unité d'Hachem (« Écoute Israël, l'Éternel est notre D..., l'Éternel est Un ») avant de commander l'amour d'Hachem, l'étude de Sa Torah, le port des téfilines (les phylactères) et la pose d'une mézouza aux portes de nos habitations.

ATTENTION
TROISIEM PHASE DE BEN HAMETSARIM
SEMAINE DE TICHA BE'AV (25 JUILLET AU SOIR)

CE QUI EST INTERDIT :

SE LAVER TOUT LE CORPS A L'EAU CHAUDE

SE COUPER LES CHEVEUX ET SE RASER

MANGER DE LA VIANDE ET BOIRE DU VIN (SAUF CHABBAT)

LAVER LES VETEMENTS OU METTRE DES VETEMENTS PROPRES

REPASSER

ECOUTER DE LA MUSIQUE OU DANSER

ACHAT POUR UN MARIAGE QUI AURA LIEU APRES LE 09 AV

ACHETER DE NOUVEAUX HABITS OU CHAUSSURES

ALLER A LA MER OU A LA PISCINE

PORTER UN NOUVEL HABIT

Nos Sages ont institué de s'endeuiller chaque année depuis le 17 Tamouz jusqu'au 9 Av. Nous commémorons la perte du Beth-Hamikdach. C'est un 17 Tamouz que les romains enfoncèrent la muraille d'enceinte de la ville avant que, le 9 Av, le Temple ne fut détruit.

